

PAROISSE DE BEAUNE

26 Mai 2019

(Ac 15, 1-2.22-29 / Ap 21, 10-14.22-23 / Jn 14, 23-29)

Nous ne pouvons pas ne pas connaître les nombreux rebondissements de ce qu'il est désormais convenu d'appeler « l'affaire Vincent LAMBERT ». Tout le monde (y compris moi !) en parle sans parfois tout savoir de ce dossier. Je vous livre mes réflexions.

1. Cette affaire est d'abord une histoire familiale. Et elle aurait dû le rester car la médiatisation n'aide en rien à prendre des décisions qui sont pour l'homme et non pour servir des causes idéologiques ou assouvir des dissensions familiales.
2. Il n'y a pas eu de « directives anticipées » c'est-à-dire de mot écrit par la personne pour dire ce qu'elle souhaite en cas de coma ou de lésions tellement graves qu'elles hypothèquent l'avenir de la personne. Comme le testament que l'on fait ne fait pas mourir, les médecins, avec raison, recommandent de donner ces « directives anticipées » pour que la famille et les proches sachent quoi faire en cas de « coup de Trafalgar ».
3. Entre l'acharnement thérapeutique que chacun rejette, les soins normaux à toute personne handicapée, il y a les soins palliatifs et nous en connaissons qui y ont eu recours, dans une structure hospitalière ou à domicile. Ces derniers les ont fait passer sur l'autre rive avec douceur, dignité et sérénité. Et cela est tout à fait essentiel.

Enfin je voudrais souligner deux éléments. Le premier est que notre Église soutient la vie depuis sa conception jusqu'à son terme naturel et le second est que chacun, dans sa famille et avec ses proches, doit avoir le courage de dialoguer avec eux sur ce qu'il veut pour ce moment que notre société appelle la disparition et que nous appelons l'entrée dans la Vie éternelle. Pour cette « affaire » et pour d'autres, cela aurait évité beaucoup de souffrances.

Père Yves FROT

MESSSES (pour tous) DANS LES MAISONS DE RETRAITE

Hôtel-Dieu :	Tous les mardis à 15h15
Centre Nicolas Rolin :	vendredi 31 Mai à 15h15
Primevères :	Samedi 1 ^{er} Juin à 17h00
Clos des Vignes :	Lundi 3 Juin à 15h15
EHPAD St Vincent de Paul (Vignoles) :	Jeudi 6 Juin à 11h15
EHPAD de la Charité :	Jeudi 6 Juin à 15h15
Villa Médicis :	Samedi 15 juin à 17h00

AU SANCTUAIRE DE L'ENFANT-JÉSUS (14 rue de Chorey)

Chaque jour : Vêpres et Petite Couronne à l'Enfant-Jésus pour louer Dieu et Lui présenter nos demandes.

Mardi 28 mai 20h00 Assemblée Générale

Mercredi 29 mai 15h00 -17h00 rencontre des Enfants Adorateurs

Jeudi 30 mai Solennité de l'Ascension – Messe 8h30

Vendredi 31 mai Fête de la Visitation – Messe 18h30

PÉLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES

Vous pouvez vous inscrire d'ores et déjà au pèlerinage diocésain qui se déroulera du **17 au 22 août 2019** sous la présidence de Monseigneur Minnerath. Il sera prêché par le Père Alain Theuret.

Deux possibilités pour vous inscrire :

Au service des Pèlerinages de Dijon 9 bis Boulevard Voltaire 21000 DIJON Tel 03 80 63 14 65 pelerinages.dijon@wanadoo.fr ou au secrétariat paroissial de Beaune. Des bulletins d'inscription y sont à votre disposition.

Dans le cadre du pèlerinage diocésain à Lourdes, il y aura un groupe **FOI ET LUMIÈRE**. Le thème de cette année est « vous les pauvres », les personnes atteintes d'un handicap mental correspondent tout à fait à ce thème.

Sont prévues des activités et rencontres communes avec les autres groupes et des activités spécifiques à Foi et Lumière.

Les inscriptions se feront en duo. Une personne avec handicap doit être accompagnée d'un parent ou d'un ami. Une fiche d'inscription vous sera donnée sur demande. Pour tout renseignement

s'adresser à Mme Annie Guelle au 06 81 74 96 13 ou par mail annie.guelle21@gmail.com

Transport : TGV spécial au départ de Dijon 227,50 €

Bus gare de Lourdes – Cité St Pierre aller/retour 6 €

Hébergement : Cité St Pierre 195 €

PRIÈRE POUR LA PAIX : Chaque lundi jusqu'au lundi de Pentecôte sur le parvis de l'église Notre Dame de 18h30 à 19h

NUIT DES ÉGLISES : Pour notre paroisse, elle aura lieu le jeudi 4 juillet.

Une réunion de préparation aura lieu le 4 juin à 20h30 à la cure.

Tous ceux qui souhaiteraient s'investir sont cordialement invités.

BIBLIOTHÈQUE AFC (Association Familiale Catholique)

Nous serons heureuses de vous accueillir le mercredi de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires), salle St Jacques, rue Louis Braille, pour vous proposer un large choix de livres pour tous (spiritualité, éducation, romans, livres pour la jeunesse, etc...) et un moment de convivialité. Venez nous rencontrer !!

DESSERT DE DIEU : Un nouveau groupe Dessert de Dieu, ouvert à tous, et pas exclusivement à ceux qui « recommencent » se met en place. Si vous avez envie de rejoindre un groupe de partage d'Évangile, contactez Imelda Morice au 0683 11 59 19.

7 à 8 réunions par an.

LA TABLE OUVERTE PAROISSIALE ET « SA BROCANTE »

Vous pouvez apporter chaque vendredi, de 16h à 18h, au Presbytère Saint-Nicolas, 30 rue des Dominicaines à partir du vendredi 10 Mai tous objets divers, bibelots ou petit électroménager... Merci d'avance

MESSES DU JEUDI DE L'ASCENSION

MERCREDI 29 MAI Saint Nicolas 18h00

JEUDI 30 MAI

Sanctuaire 8h30 St Nicolas 9h30 Notre Dame 11h

Bligny les Beaune 11h Ruffey les Beaune 10h30

SECTEUR DES DOUZE CLOCHERS

MESSE : Ascension : Jeudi 30 Mai à 10h30 à Ruffey les Beaune

Dimanche 2 Juin à 10h30 à Meursanges

Messe d'action de grâce des jeunes de la Profession de Foi

PARTAGE DE L'ÉVANGILE : Mardi 28 mai à 18h à Chorey les Beaune

FETE DU PAIN : dimanche 23 juin à l'Espace-Loisirs de Villy-le Moutier de 10h30 à 18h. Réservez cette journée.

SECTEUR DES CINQ CLOCHERS

MESSES : Ascension : Jeudi 30 Mai à 11h à Bligny les Beaune suivi du verre de l'amitié

Dimanche 2 Juin à 11h à Bligny les Beaune

Messe d'action de grâce des jeunes de la Profession de Foi

PERMANENCE À LA CURE : Pas de permanence le 29 Mai

HEURE SAINT : Jeudi 6 Juin de 18h30 à 19h30 à l'église de Bligny les Beaune

RÉPÉTITION DE LA CHORALE : chaque mardi à 20h00 à l'église de Bligny les Beaune. *Nouveaux choristes bienvenus !*

CETTE SEMAINE ONT ÉTÉ CÉLÉBRÉES LES OBSÈQUES DE :

Georgette GAUTHEY – Jean MAINGON

Ce dimanche sont célébrés les baptêmes de

Julie BAUDRAND- Lilou ANNOT PRUNIER

Samedi 1^{er} Juin sera célébré

le baptême de Maguelone ROUGIEUX

le mariage de Sébastien IMBERT et Olivia PUSSET

Secrétariat paroissial – 4 impasse Notre Dame – 21200 BEAUNE

 03 80 26 22 70 / www.paroisse-beaune.org

Ouvert le lundi de 14h à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (16h le vendredi)

Le samedi de 9h30 à 12h (SAUF VACANCES SCOLAIRES)